

hydro-électrique du Columbia soit en train de donner des résultats fructueux; que le barrage de la Saskatchewan qu'on espérait depuis longtemps, avec les avantages qui en résulteront au point de vue de l'irrigation et de l'énergie hydro-électrique, deviendra bientôt réalité; que la mise en valeur du Nord canadien progresse, laissant prévoir des richesses minérales non encore exploitées, et que la province de Québec se soit jointe au reste de la nation pour ce qui est des programmes d'assurance-hospitalisation, de routes et de subventions aux universités. Phénomène intéressant, les initiatives américaines dans le Nord commencent à s'inspirer de l'attitude prévoyante du gouvernement Diefenbaker. Avec les gens des autres provinces, nous applaudissons à ces projets et à ces programmes, car nous sommes Canadiens et membres de la famille canadienne.

Nous espérons, d'autre part, que les gens des autres provinces se donneront la main pour aider la région de l'Atlantique à réaliser les choses dont elle rêve. Je mentionne par exemple une révision du tarif-marchandises des chemins de fer, qui nous donnerait une meilleure chance d'obtenir une part du marché canadien; l'amélioration des moyens de transport et l'accroissement du nombre de transbordeurs entre nos provinces et les États de la Nouvelle-Angleterre; le relèvement de l'économie et du revenu par tête d'habitant de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île du Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick au niveau de la moyenne du pays.

On dit souvent que la situation géographique des provinces Maritimes nuit à leur commerce avec le centre du pays. Je souhaite que l'industrie canadienne en vienne à reviser ses vues à ce sujet. Au lieu de ne songer qu'au centre du pays, elle devrait tourner son regard vers les débouchés qu'offre le centre du monde. Ainsi, notre situation se trouverait renversée, les provinces de l'Atlantique étant avantageusement placées pour alimenter ces marchés.

Nous espérons, étant donné qu'il règne dans notre pays un nouveau climat de canadienisme et d'entente, que l'on prêterait une oreille sympathique à nous, députés des provinces de l'Atlantique, qui avons l'intention au cours de la présente session de faire connaître au Parlement les problèmes auxquels ont à faire face nos régions et nos circonscriptions. Nous ne demanderons pas que soient réalisés des projets pour perpétuer le souvenir des députés de la région de l'Atlantique. Nous demanderons la réalisation de projets qui diminueront l'écart qui existe entre notre économie et celle de nos voisins des provinces limitrophes.

Si je passe à la crise actuelle qui sévit dans l'industrie houillère de la Nouvelle-Écosse, je ne sais trop par où commencer. De fait, au dire de certains députés, les députés des provinces Maritimes qui se lancent dans des discours sur ce sujet ne savent pas quand y mettre un point final. Au cours des dernières années, on a débattu cette question à plusieurs reprises dans cette enceinte. A titre de représentant d'une région houillère, je sais gré aux députés de toutes les parties du pays de porter un intérêt sympathique aux problèmes que pose l'industrie houillère de la Nouvelle-Écosse. Point n'est besoin que je remonte un siècle en arrière pour vous tracer l'histoire et les antécédents de l'industrie houillère.

En premier lieu, tout le monde sait, j'imagine, que le Canada n'est pas le seul pays au monde à traverser une crise de l'industrie houillère. L'Angleterre, on nous l'a rappelé tout dernièrement, a nationalisé son industrie houillère mais il y a encore des réserves énormes de charbon non vendu, comme d'ailleurs dans les autres pays d'Europe, et l'avenir ne s'annonce pas brillant. L'Angleterre comptait l'année dernière plus de 34,000 mineurs de moins.

On a beaucoup parlé aussi de la concurrence que nous fait le charbon américain et comment on a pu expédier du charbon américain vers les marchés du centre du Canada et le vendre moins cher que le charbon de la Nouvelle-Écosse. La concurrence des États-Unis pose encore un problème mais on note avec intérêt qu'en 1958-1959 les importations de charbon en provenance des États-Unis ont baissé de 5.6 millions de tonnes, soit 32.2 p. 100.

La question houillère, je le répète, n'est pas nouvelle. Mais tout le monde sait bien que c'est grâce aux mesures du gouvernement actuel et de notre Parlement que l'industrie s'est maintenue dans une position assez stable au cours des deux ou trois dernières années. La vérité, c'est que le Parlement, en fournissant les sommes nécessaires, a permis à l'industrie de maintenir son activité. Grâce à des subventions accrues à l'égard du charbon, à une aide spéciale relative aux réserves exceptionnelles de charbon, aux efforts faits en vue de trouver de nouveaux débouchés pour le charbon canadien, grâce aux lois adoptées par le Parlement, aux décrets du conseil et à la direction donnée par le cabinet, le gouvernement actuel a évité la menace du chômage général et la pire misère humaine qui accompagne habituellement une crise qui sévit dans un secteur quelconque de l'industrie.

Le gouvernement a institué la commission royale, dirigée par le juge Rand, chargée